

Conditions de location de salle

Merci de l'intérêt que vous portez à notre patrimoine. Voici les conditions pratiques applicables à la location de la Belle chambre et de la Grange.

Parking



Pour vos besoins supplémentaires, vous pouvez aussi utiliser le parking situé près de l'église (zone jaune), à environ 5 minutes à pied (voir l'itinéraire en bleu sur le plan).

Un parking principal de 6 places est à votre disposition directement devant le musée (voir zone vert foncé sur le plan).

Si vous avez besoin de plus de places, vous pouvez également vous garer le long de notre parcelle (zone vert clair). Attention : cette zone n'est pas goudronnée et n'est utilisable que lorsque le terrain le permet.

Merci de ne pas vous garer sur les zones indiquées en rouge, qui sont privées.



Accessibilité

Le bâtiment n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite. Merci de nous contacter si vous avez des besoins particuliers, afin d'évaluer ensemble les solutions possibles.

Présence du personnel et remise des clés

La remise des clés se fait avec une personne du musée (au minimum un bénévole), qui doit être présente durant toute la durée de la location — exigence de l'ECA.

Équipements à disposition

Dans les deux salles, vous avez à disposition : eau chaude/froide, cuisinière électrique, tables et bancs. Le mobilier se limite à des tables et des bancs ; quelques chaises sont disponibles en nombre limité.

Un beamer et un écran peuvent être mis à disposition sur demande préalable (voir notre page tarifs). Aucun matériel de son n'est disponible (micro, sonorisation, etc.).

Spécificités de la Grange

- L'accès pour les convives se fait par l'arrière du musée (côté nord) en l'absence de neige.
- En cas de neige, l'accès se fait par l'avant de la maison ou le devant-huis.
- Possibilité d'installer une scène dans la nef principale, sur demande (supplément).

Attention : la Grange n'est pas chauffée et ne peut pas être utilisée durant les mois froids de l'hiver. En début (mai) et fin de saison (octobre), nous recommandons de prévoir une petite laine, les températures pouvant être fraîches.

Spécificités de la Belle chambre

- Possibilité d'utiliser également la cuisine sud, à discuter avec notre équipe.

Sanitaires

Un sanitaire est disponible à l'étage, vers la cuisine. D'autres sanitaires sont également disponibles au rez-de-chaussée.

Utilisation des espaces du musée

Les espaces muséaux ne sont pas accessibles aux convives sans l'accompagnement d'un guide. Les objets exposés ne doivent pas être touchés, conformément à notre code de déontologie et aux traitements appliqués contre les ravageurs.

Sécurité

- Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment.
- Pour des raisons de sécurité, tout feu ouvert est interdit sur l'ensemble de la parcelle du musée.

Nettoyage

Les salles utilisées, les extérieurs utilisés et les sanitaires devront être rendus en parfait état de propreté à l'issue de la location. Merci de prévoir des sacs à poubelle taxés pour vos déchets ; les déchets doivent être triés.

Tarifs

Le tarif final dépend de la formule choisie. Seul le tarif de base figure sur notre site ; s'ajoutent selon vos besoins :

- l'utilisation de la cuisine et de la vaisselle,
- la présence de bénévoles supplémentaires,
- le prix des entrées en cas de visite guidée du musée,
- le droit de bouchon, si vous apportez vos propres boissons.

Un devis détaillé vous sera communiqué par notre secrétariat sur la base de votre demande de réservation.

Restauration et boissons

Notre offre de repas se concentre sur quelques formules soignées, mais nous nous adaptons volontiers en cas d'allergies ou de besoins alimentaires spécifiques — il suffit de nous en informer lors de votre demande. Côté dessert, plusieurs choix vous seront proposés. Et pour les événements de plus grande ampleur, nous serons heureux d'en discuter avec vous pour construire une offre sur mesure.

Notre carte des vins est régulièrement mise à jour sur le site. Elle reste toutefois susceptible d'être modifiée par l'équipe du musée, notamment selon les disponibilités.

Responsabilité

Le locataire est responsable des dégâts occasionnés aux locaux, au mobilier et aux équipements durant la période de location. Le détail des modalités (couverture d'assurance, conditions d'annulation, etc.) est précisé dans le contrat de location, signé avant la manifestation.

Ce document présente les conditions pratiques de location. Il ne remplace pas le contrat de location, seul document faisant foi une fois signé par les deux parties. Pour toute question, contactez-nous à info@museerural.ch ou au +41 32 484 00 80.